

Sous-fondations et fondations en granulats recyclés mixtes pour bâtiments industriels

PRODUIT

Le granulat recyclé mixte est un produit idéal pour former la base des constructions industrielles. Les granulats recyclés mixtes de haute qualité peuvent parfaitement se substituer au béton recyclé dans certaines applications.

Ce produit peut notamment être mis en œuvre pour une sous-fondation ou fondation car il présente de bonnes qualités de drainabilité (teneur en fine réduite) et, correctement compacté, répond aux exigences de portance requises.

Identification et catégories des granulats recyclés mixtes suivant le Cahier des charges type Qualiroutes

Catégories (NBN EN 13242 + A1)	Gravillons de débris mixtes	
	Teneur (%)	Catégorie
Rc	≥ 50	Rc ₅₀
Rc + Ru + Rg	≥ 70	Rcug ₇₀
Rb	≤ 30	Rb ₃₀₋
Ra	≤ 5	Ra ₅₋
Rg	≤ 2	Rg ₂₋
X	≤ 1	X ₁₋
FL	≤ 2	FL ₂₋

Rc = béton, produits en béton, mortier, éléments en béton

Ru = granulats non liés, pierre naturelle, granulats traités aux liants hydrauliques

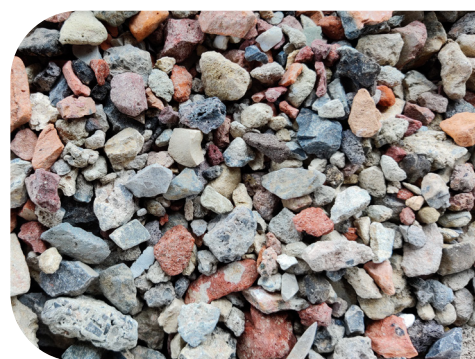
Rb = éléments en argile cuite (ex.: briques et tuiles), éléments en silicate de calcium, béton cellulaire non flottant

Ra = matériaux bitumineux

Rg = verre

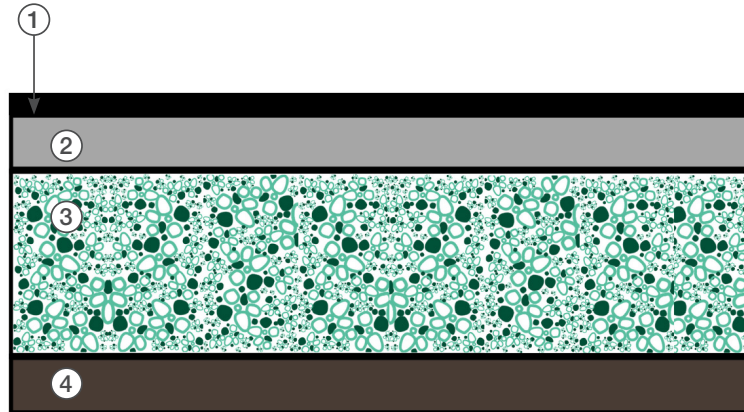
X = autres: matériaux cohérents (ex.: argile, sol) / divers: métaux (ferreux et non ferreux), bois, matière plastique et caoutchouc non flottant, plâtre

FL = matériau flottant (en volume)



APPLICATIONS POSSIBLES

Les fondations d'un bâtiment constituent la partie d'un ouvrage de bâtiment qui a pour objet de transmettre et de répartir les charges sur le sol. Le type de fondation dépend de la nature du sol et de ses capacités à supporter le projet de construction.

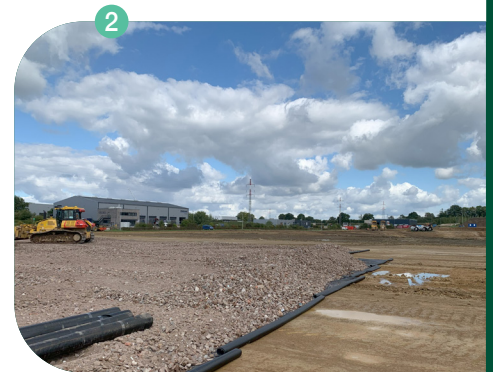


- ① Revêtement ou finition
- ② Dalle en béton armé
- ③ Fondation en granulats recyclés
- ④ Fond de coffre

Utilisation de granulats recyclés en fondations de bâtiments industriels

CONSEILS D'UTILISATION

- Vérification de la composition (essai identification) du granulat qui doit présenter une teneur en briques Rb inférieure à 30%.
- Compaction par couche de maximum 30cm au moyen de préférence d'un compacteur à pneus ①
- Épaisseur minimale d'au moins 1,5 fois la dimension maximale des plus gros éléments de la couche. Ces épaisseurs minimales et maximales des couches élémentaires sont mentionnées dans le tableau F.3.1.1 du CCT Qualiroutes
- En cas de mélange, éviter tout phénomène de ségrégation après livraison sur chantier. Ceci pour ne pas favoriser la présence de zones riches en fines. En cas de ségrégation observée, le matériau doit être réhomogénéisé avant compactage.
- Mise en place d'un géotextile recommandée ②



Pour commercialiser des granulats recyclés il faut obligatoirement :

- Respecter une **conformité technique** via la certification annuelle des installations de production (CE2+)
- Respecter une **conformité environnementale** (Sortie du Statut de Déchet - SSD) à travers un système d'autocontrôle audité annuellement.

Retrouvez plus d'informations sur www.granulatsrecycles.be